

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE TOUCY

E-MAIL: michel.parise@neuf.fr

TÉLÉPHONE: 06 07 78 73 23

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Michel PARISE

N° D'ÉPREUVE FFM: 239

DATE: 30/06/24

LIEU: TOUCY (89)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Thierry ANNE	Licence : 002268
Président du Jury ou Arbitre*	Didier BARNAY	Licence : 179973
Membre du Jury	Arnaud BENNER	Licence : 139469
Membre du Jury		Licence :
Commissaire technique responsable	Fabrice CHOLLET	Licence : 253037
Responsable du chronométrage	Josiane PORTIER	Licence : 185088

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
Minicross 85cm3	10	11	Maxi 85 cm3 2T à 150 4T	45 € / engage-sports
Minicross 65cm3	7	11	Max 65 cm3 2T/90cm3 4T	45 € / engage-sports
Espoirs 85	11	15	85 cm3 2T à 150 cm3 4T	45 € / engage-sports
OPEN MX2	13	/	100 cm3 à 250 cm3 4T / 2T	45 € / engage-sports
OPEN MX1	15	/	> 250 cm3 2T / 4 T	45 € / engage-sports
VETERANS	38	/	125 2T à 650 cm3 4T	45 € / engage-sports
FEMININES	13	/	125 2T à 650 cm3 4T	45 € / engage-sports
CF 125 Nat	18	/	125 cm3 2T	90 € FFM

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr DYANI		
Nombre de secouristes	8	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	AUXERRE	Temps de trajet (en min)	25

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Le Vernoy	Longueur du circuit	1600
Adresse	89 130 TOUCY	Largeur minimum de la piste	5
		Largeur de la grille	30
		Longueur de la ligne droite de départ	90
		Nombre d'OCP*	20
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...
En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 02/03/24



Michel PARISE, Président

Signature numérique de PARISE

Date : 2024.04.15
21:30:16 +02'00'

VISA DE LA LIGUE

DATE: 23/04/2024

visa n° 20/2024 - Ep 239

LIGUE MOTO BOURGOGNE FRANCHE COMTE

BFC ouest.

VISA DE LA FFM

DATE: 03/05/2024

NUMÉRO: 24/0490



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 CDF NATIONAL 125-250-450



MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE TOUCY
E-MAIL: michel.parise@neuf.fr
TÉLÉPHONE: 06 07 78 73 23
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Michel PARISE

N° D'ÉPREUVE FFM: 239
DATE: 30/06/24
LIEU: TOUCY (89)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Thierry ANNE	Licence :	002268
Délégué FFM	Marc GUEDON	Licence :	029982
Membre du Jury	Didier BARNAY	Licence :	179973
Membre du Jury	Arnaud BENNER	Licence :	139469
Commissaire technique responsable	Fabrice CHOLLET	Licence :	253037
Responsable du chronométrage	Josiane PORTIER	Licence :	185088

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



DÉLÉGUÉ FFM	Marc GUEDON - Lic 029982	Patrick MALRIC - Lic 016304	Leslie QUINCE-LEGER - Lic 215118
ÂGE DES PILOTES	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM : INTER / LUE / NJ / NCO		
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS	125	CLASSE 2 250 250 CC 2T 250	450

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr DYANI	Nombre d'ambulance(s)	2
Nombre de secouristes	8	Temps de trajet (en min)	25 min
Hôpital le plus proche	Auxerre		

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Le Vernoy	Longueur du circuit	1600
Adresse	89130 TOUCY	Largeur minimum de la piste	5
		Largeur de la grille	30
		Longueur de la ligne droite de départ	90
		Nombre d'OCP*	20
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **15/04/24**

Signature numérique de **PARISE**
Date : **2024.04.15 20:58:47 +02'00'**

VISA DE LA LIGUE

DATE: **23/04/2024**
Visa n° 20/2024 - Ep 239
LIGUE MOTO BOURGOGNE FRANCHE COMTE
France Nat. 125

VISA DE LA FFM

DATE: **03/05/2024**
NUMÉRO: **24/0490**

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : MOTO CLUB DE TOUCY

DATE : 29/06/24

LIEU : TOUCY (89)



<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
15h00	20h00	Contrôles administratifs		
15h00	20h00	Contrôles techniques		
	16h00	Visite du circuit		
	20h00	1ère Réunion de Jury		

MOTO-CLUB : MOTO CLUB DE TOUCY

DATE : 30/06/24

LIEU : TOUCY (89)

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
07h00	08h00	Contrôles administratifs <input type="checkbox"/>	Toutes	
07h00	08h00	Contrôles techniques <input type="checkbox"/>	Toutes	
08h00		Briefing commissaires <input type="checkbox"/>		
08h15		Briefing pilotes CF National 125cc <input type="checkbox"/>		
08h30	08h40	Essais Libres <input type="checkbox"/>	Espoirs / Minicross	10 min
08h45	08h55	Essais Libres <input type="checkbox"/>	Vétérans / Féminines	10 min
09h00	09h20	Essais Libres <input type="checkbox"/>	CF National 125cc	20min
09h25	09h35	Tour de reconnaissance <input type="checkbox"/>	OPEN MX1 / MX2	10 min
09h55	10h10	Essais Chronométrés <input type="checkbox"/>	Espoirs / Minicross	15 min
10h15	10h30	Essais Chronométrés <input type="checkbox"/>	Vétérans / Féminines	15 min
10h35	10h50	Essais Chronométrés <input type="checkbox"/>	OPEN MX1 / MX2	15 min
11h00	11h05	Test de départs <input type="checkbox"/>	CF National 125cc	5 min
11h10	11h30	Essais Chronométrés <input type="checkbox"/>	CF National 125cc	20 min
11h35	11h55	Manche 1 <input type="checkbox"/>	Espoirs / Minicross	15 min + 1T
		Repas <input type="checkbox"/>		
13h30	13h55	Manche 1 <input type="checkbox"/>	Vétérans / Féminines	20 min + 1T
14h05	14h10	Tour de reconnaissance <input type="checkbox"/>	CF National 125cc	5 min
14h15	14h45	Manche 1 <input type="checkbox"/>	CF National 125cc	25 min + 1T
14h50	15h15	Manche 1 <input type="checkbox"/>	OPEN MX1 / MX2	20 min + 1T
15h20	15h35	Pause <input type="checkbox"/>		
15h40	16h00	Manche 2 <input type="checkbox"/>	Espoirs / Minicross	15 min + 1T
16h10	16h15	Tour de reconnaissance <input type="checkbox"/>	CF National 125cc	5 min
16h20	16h50	Manche 2 <input type="checkbox"/>	CF National 125cc	25 min + 1T
16h55	17h20	Manche 2 <input type="checkbox"/>	Vétérans / Féminines	20 min + 1T
17h25	17h50	Manche 2 <input type="checkbox"/>	OPEN MX1 / MX2	20 min + 1T
18h00		Remise des Prix <input type="checkbox"/>		

1- Plan de situation

